DEPARTEMENT DE L'AIN

VILLE D'OYONNAX

ARRONDISSEMENT DE **NANTUA**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vingt-quatre juin deux mille vingt-quatre

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 17 juin 2024, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel PERRAUD, Maire.

PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS	POUVOIRS
28	5	2	5

Objet:
FI-6 - Approbation du
Compte de Gestion
2023 Budget Parking
Souterrain de la
Grenette

PRÉSENTS: Michel PERRAUD, Laurent HARMEL, Anne MOREL, Jacques VAREYON, Anne-Marie GUIGNOT, Noël DUPONT, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Evelyne VOLAN, Fatih KAYGISIZ, Dominique BEY, Marie-Jo LEVILLAIN, Françoise COLLET, Jacques MAIRE, Christine PIQUET, Caroline MANZONI, Fabrice BERTERA, Corinne REGLAIN, Fanny RIPPE, Assad AKHLAFA, Amaury VEILLE, Freddy NIVEL, Hugo CARRAZ, Jean-Michel FOUILLAND, Annie ZOCCOLO, Julien MARTINEZ, Marine PARROT, Philippe TOURNIER-BILLON

<u>REPRÉSENTÉS</u>: Yamina GRANDCLEMENT (pouvoir à Corinne REGLAIN), Antoine LUCAS (pouvoir à Michel PERRAUD), Christine PITTI (pouvoir à Annie ZOCCOLO), Jean-Charles de LEMPS, (pouvoir à Julien MARTINEZ), Alexandra ANTUNES (pouvoir à Jean-Michel FOUILLAND)

ABSENTS: Laure MANDUCHER, Didier MARTELET

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

M. Fabrice BERTERA est nommé secrétaire de séance.

M. Jean-Jacques MATZ, rapporteur, informe le Conseil municipal du résultat du Compte de Gestion du Budget du Parking Souterrain de la Grenette pour l'exercice 2023.

Il s'établit ainsi qu'il suit, après rapprochement avec les services de la Trésorerie Principale qui nous ont transmis les éléments ci-dessous et conformes au Compte Administratif 2023 du Budget du Parking Souterrain de la Grenette:

Objet: FI-6 - Approbation du Compte de Gestion 2023 -**Budget Parking** Souterrain de la Grenette

Budget annexe: Parking Souterrain de la Grenette

investissement		dépenses	recettes
	réel	3 684.87	-
	ordre		25 081.00
	Excédent 2022		42 173.21
		3 684.87	67 254.21
fonctionnement	400	dépenses	recettes
	réel	259 766.98	321 518.55
	ordre	25 081.00	-
	Excédent 2022	-	8 468.79
		284 847.98	329 987.34
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	dépenses	recettes
	réel	263 451.85	321 518.55
TOTAL	ordre	25 081.00	25 081.00
	Excédent 2022	-	50 642.00
	-	288 532.85	397 241.55

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Vu l'avis de la Commission des Finances et du Personnel Communal,

- Approuve le Compte de Gestion 2023 du Budget du Parking Souterrain de la Grenette présenté par le Receveur municipal,
- Déclare que le Compte de Gestion du Budget du Parking Souterrain de la Grenette dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve.

Fait à Oyonnax, le 24 juin 2024

Secrétaire de séance,

Le Maire,

Délibération certifiée exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 et suivants du CGCT:

- par sa présentation en Préfecture le 2 6 JUIN 2024 - par sa publication le 2 6 JUIN 2024

Le Maire

